

MONTEUR ECHAFAUDAGE

Fiche FAST n° **04-03-24** | (12/06/2024)

Les informations fournies par cette fiche sont indicatives, sans valeur légale et sans caractère obligatoire.

Description de l'activité

Définition : Un monteur d'échafaudage est un professionnel spécialisé dans l'installation, le démontage, et l'entretien des structures temporaires utilisées sur les chantiers de construction ou de rénovation, connues sous le nom d'échafaudages. Ces structures permettent aux travailleurs d'accéder en sécurité à des zones en hauteur ou difficiles d'accès.

Les principales tâches d'un monteur d'échafaudage incluent :

- Étude des plans : Comprendre les plans et les spécifications pour déterminer le type

d'échafaudage

nécessaire et son emplacement exact. On réalise en amont le calepinage, c'est-à-dire une matérialisation des emplacements des pieds de l'échafaudage pour vérifier qu'il n'y ait pas d'obstacle lors de sa pose.

- Préparation du site : S'assurer que la zone où l'échafaudage sera érigé est prête et sécurisée.
- Approvisionnement du chantier : Conduire un véhicule adapté au transport du matériel d'échafaudage (camion plateau, remorques, ...) et décharger le matériel sur la zone de travail.
- Assemblage des pièces : Monter les différentes parties de l'échafaudage (tubes, planchers, garde-corps, etc.) selon les normes de sécurité en vigueur en respectant la notice de montage et la note de calcul associée. Il peut assembler les éléments par boulonnage ou clavetage et les amarrer par des vérins bloqués dans les ouvertures ou par des éléments scellés dans la construction. Utilise également très souvent un marteau pour assurer l'assemblage. Travaille avec un perforateur pour réaliser les ancrages nécessaires à la stabilité.
- Vérification de la stabilité : Contrôler la solidité et la stabilité de l'échafaudage pour garantir la sécurité des travailleurs, en fonction de la nature du terrain.
- Maintenance : Inspecter régulièrement l'échafaudage pour détecter et corriger les défauts ou les détériorations.
- Démontage : Démontier l'échafaudage une fois les travaux terminés, en s'assurant que toutes les pièces sont récupérées et stockées correctement (tri et rangement dans la zone de stockage ou la remorque). Une dépollution du matériel peut être éventuellement nécessaire en fonction de l'environnement de travail.



Le monteur d'échafaudage doit avoir suivi la formation aux techniques de montage et de sécurité obligatoire (Recommandation CNAMTS R408 du 10/06/2004).

- Il effectue beaucoup de manutentions manuelles et peut manipuler une tonne de matériel en 3 heures et demie pour une hauteur moyenne de 20 mètres.

Exigences

- Attention/ Vigilance :
- Capacité Réflexion /Analyse : Capacité de réflexion et d'analyse : montage
- Conduite : VUL ; PL ; Engins ; PEMP : Conduite : VL ou PL
- Contrainte Physique : Forte ; Moyenne : Contrainte physique : forte
- Contrainte posturale : Position Assise Prolongée ; Position Debout Prolongée ; Position Accroupie ; Position Agenouillée ; Bras en Élévation ; Cou Extension Prolongée ; Toute Posture ; Penché en Avant : Contrainte posturale : toutes positions
- Coordination/ Précision Gestuelle :
- Esprit Sécurité
- Intempérie (Température extrême chaleur) (Température extrême froid) : Intempérie:

- vent, humidité, brouillard, neige
- Température Extrême : forte chaleur - grand froid
- Mobilité physique : déplacements horizontaux et verticaux
- Sens Equilibre
- Travail en Equipe
- Travail Hauteur
- Travail Espace Restreint

Accident du travail

- Chute Hauteur : Chute de hauteur : échafaudage, trémie, échelle
- Port manuel de charge : matériel, (éléments échafaudage) matériau
- Chute Objet : Chute d'objet : matériel, matériaux, outils
- Chute de plain-pied, surface glissante : Chute de plain-pied : encombrement, dénivellation, escalier, échelle fixe
- Contact électrique : Contact conducteur sous tension: ligne aérienne
- Risque routier : Déplacements sur différents sites :
- Emploi d'outil à main/matériau tranchant/contondant (en manipulant les équipements) :
Emploi d'outil à main/matériau tranchant/contondant : marteau
- Projection particulaire : corps étranger
- Ruine d'échafaudage : mauvaise stabilisation, prise au vent
- Renversement par engin/véhicule : Renversement par véhicule : voie circulée
- Déplacement en ouvrage étroit : Déplacement ouvrage étroit: heurt de structure

Nuisances

- Manutentions et postures : position à genoux, postures bras levés... - Voir la fiche
- Bruit - Voir la fiche
- Hypersollicitation des membres :
- Vibrations main-bras : Vibration : main/bras - Voir la fiche
- poussières
- Amiante : perforation sur revêtement amianté - Voir la fiche
- Rayonnement non ionisant ultraviolet - Voir la fiche

Maladies professionnelles

- Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes [98] "Tableau MP INRS
- Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels [42] "Tableau MP INRS

- Affections péri articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail [57]
"Tableau MP INRS

Surveillance médicoprofessionnelle

Surveillance médico-professionnelle : se reporter aux nuisances et à leurs fiches FAN éventuelles

Mots-clés

BATIMENT, ECHAFAUDAGE, ECHAFAUDEUR, FACADE, MANUTENTION, MANUTENTIONS ET POSTURES, POSTURE, TMS, TRAVAIL EN HAUTEUR